RÉCIT ABRÉGÉ

Des souffrances de près de huit cents ecclésiastiques Français condamnés à la déportation, et détenus à bord des vaisseaux le Wasington *et* les deux Associés, *dans les environs de Rochefort, en* 1794 *et* 1795 ; *de la mort du plus grand nombre d'entre eux ; de la translation des autres à Saintes pour y être reclus, et de leur bonne réception et délivrance en cette ville :*

PAR un curé du diocèse de Paris que Dieu a daigné associer à ces ecclésiastiques persécutés, et qu'il a délivré avec ceux qui ont survécu à la persécution.

Ils ont passé par bien des tribulations, et ils sont demeurés fidèles. Judith, 8.

AVIS DE L'ÉDITEUR.

L'ÉCRIT *suivant n'a pas été composé par esprit de vengeance : un tel sentiment ne trouve point d'accès dans le cœur d'un prêtre qui a été jugé digne de souffrir pour le nom de Jésus-Christ. L'auteur n'a eu pour but que d'édifier quelques amis, et de leur faire bénir avec lui le Dieu qui donne la patience et la consolation. On a cru devoir publier son écrit,*

pour montrer à tous les Français quelle est l'humanité et la tolérance des philosophes de nos jours, qui, dans ces dernières années, nous ont tant parlé de fraternité et de liberté des opinions et des cultes. Les incrédules modernes se vantoient d'avoir tellement éclairé notre siècle, qu'ils l'avoient rendu incapable des cruautés que l'histoire reproche aux hommes qui nous ont précédés; et néanmoins, dans le tems désastreux où nous vivons, il s'est commis des excès de barbarie qui jusqu'alors avoient été inconnus au genre humain. Si cette affreuse vérité avoit encore besoin d'être prouvée, elle le seroit par le récit qu'on va lire; et encore a-t-on bien affoibli les traits du tableau qu'il présente. Quand on aura contemplé cette scène d'horreur, qui s'offre à la suite de tant d'autres dont nos regards ont été souillés, à la suite des massacres dans les prisons, des fusillades, des noyades, des exécutions sur les échafauds, on doit être convaincu que la philosophie est, non pas un flambeau qui éclaire, mais une torche qui brûle.

En lisant le même récit, ceux qui sont restés fidèles à l'église catholique dans cette contrée malheureuse, apprendront la perte qu'il ont faite d'un grand nombre d'ecclésiastiques dignes de leurs regrets. Hélas! ils en avoient déja perdu tant d'autres, que les ennemis de la religion leur ont enlevés par mille genres de persécution! Ils adoreront les impénétrables décrets de la divine providence, qui a permis à la bête de faire la guerre aux saints et de les vaincre. Après avoir versé des larmes sur la mort de ces hommes irréprochables, ils en conserveront religieusement la mémoire, et seront affermis dans la foi par le souvenir de leur généreuse fermeté. Ils adresseront au ciel des vœux ardens pour les habitans de Saintes, qui ont accueilli avec une sensibilité si affectueuse ceux des ecclésiastiques déportés que la mort avoit épargnés jusques-

là, et qui, par tant de bons traitemens, ont sauvé la vie à ce reste précieux ; ils porteront dans leurs cœurs ces chrétiens charitables ; et si, comme le dit saint Paul, le corps entier doit se réjouir de ce qui arrive d'heureux à un de ses membrss, ils regarderont comme fait à toute l'église le bienfait à plusieurs de ses ministres. (I. Cor. 12.)

Ceux qui se sont laissés entraîner hors du bercail et qui ont abandonné leur pasteur pour suivre un étranger, pourront voir, s'ils veulent jetter les yeux sur l'écrit suivant, que tant de prêtres qui ont tout sacrifié, les biens, la tranquillité, la considération, les amis, les parens, la patrie, la liberté, la vie même, plutôt que d'adopter des innovations contraires à la doctrine et à la pratique de la véritable église, n'étoient pas des entêtés ni des fanatiques : la conscience peut seule exiger et obtenir un tel sacrifice ; ils ont mieux aimé mourir que d'enfreindre la sainte loi de Dieu, et ils ont péri. (I. Machab. 1.)

Quoique l'auteur de cet écrit représente particulièrement l'état des déportés qui furent détenus à bord du Wasington, *parmi lesquels il étoit ; cependant la description qu'il en fait, convient aussi à la situation de ses compagnons d'infortune qui furent mis à bord des* deux Associés : *il faut seulement supposer quelques légères différences relatives principalement à la grandeur du dernier de ces vaisseaux, et au nombre de ses prisonniers, qui étoient plus considérables.*

RÉCIT.

I. *Arrivée des déportés à Rochefort, leur embarquement et détention sur deux vaisseaux.*

Au mois de mars 1794, nous nous trouvâmes rassemblés à Rochefort au nombre de près de huit cents ecclésiastiques, presque tous prêtres, et tous condamnés à la déportation en haine de Jésus-Christ et de son église. Dans ce clergé nombreux, envoyé de toutes les parties de la France, on comptoit des vicaires-généraux de divers diocèses, des abbés commendataires, des doyens de chapitres, des chanoines, des curés, des vicaires, des supérieurs ou directeurs de séminaires, des professeurs de collèges, des religieux de tous les ordres. On nous avoit associé un laïque condamné à la même peine, nommé M. Girard, ci-devant garde-du-corps de M. le comte d'Artois ; et ce respectable militaire nous édifia beaucoup par ses vertus.

Nous avions été amenés à Rochefort par détachemens, dans des charretes découvertes où nous étions entassés, et quelquefois enchaînés comme des criminels : une escorte de soldats conduisoit les voitures. Les lieux où l'on nous faisoit séjourner pour passer la nuit, étoient les cachots des prisons. Notre entrée dans les villes qui se rencontroient sur notre passage, étoit, ainsi que notre sortie, accompagnée des huées injurieuses du peuple soulevé contre nous, et marquée par des avanies plus ou moins humiliantes. Voici une de ces avanies ; elle est plus remarquable que les autres. Les ecclésias-

tiques du département de l'Allier, au nombre de quatre-vingt, à la tête desquels étoit M. Imbert, ex-jésuite et vicaire apostolique du diocèse de Moulins, arrivèrent à Limoges. En y arrivant, ils trouvèrent aux portes de la ville une multitude immense, que la curiosité avoit rassemblée pour considérer un spectacle d'un genre nouveau. C'étoit une grande quantité d'ânes et de boucs couverts d'habits sacerdotaux, qui s'avançoient en formant une longue file ; et un énorme cochon revêtu d'ornemens pontificaux, qui fermoit la marche. Une mitre fixée sur la tête de ce dernier animal portoit cette inscription, *le pape.* Celui qui présidoit à cette fête irréligieuse, dont il étoit l'inventeur, fit arrêter les charrettes qui voituroient les ecclésiastiques, ordonna à ces hommes vénérables de descendre, et les mit, deux à deux, en rang avec les animaux. La procession sacrilège entra ainsi dans la ville. Quand elle fut parvenue à la place principale, on la rangea en cercle autour de l'échafaud sur lequel étoit établi l'instrument de mort appellé *guillotine.* Alors le cercle s'ouvrit pour donner passage à la gendarmerie, qui amenoit un prêtre non-assermenté que le tribunal révolutionnaire de la ville venoit de condamner à périr par ce genre de supplice. L'exécution se fit aussitôt. Le bourreau montra ensuite au peuple la tête qu'il venoit d'abattre, et dit : *Les scélérats que vous voyez ici méritent d'être traités comme celui que je viens d'exécuter. Par lequel voulez-vous que je commence ?* Le peuple s'écria : *Par celui que tu voudras.* Cependant, après que la multitude eut savouré le plaisir de les effrayer par l'apparence d'une mort prochaine, on les conduisit en prison pour y passer la nuit. Ainsi se termina cette journée qui leur sembloit devoir être la dernière de leur voyage et de leur

vie : le jeu cruel qu'on se permit à leur égard , se borna à la dérision et à la terreur.

Lors donc que nous fûmes rassemblés à Rochefort , on nous mit à bord de deux vaisseaux , pour exécuter le jugement qui nous condamnoit à la déportation. Trois cents d'entre nous furent embarqués sur *le Wasington* ; et les autres , au nombre de près de cinq cents , sur *les deux Associés.* L'équipage de chaque vaisseau étoit composé du capitaine , de plusieurs officiers , et d'un certain nombre de soldats et de matelots.

Pour s'embarquer , il falloit grimper sur le vaisseau par une échelle haute d'une douzaine de pieds. Cette échelle mal assurée vacilloit sans cesse ; et , parce que ses échelons étoient fort éloignés les uns des autres , on ne pouvoit les atteindre sans faire de pénibles efforts. Les soldats et les matelots, irrités de ce qu'on ne montoit pas assez vîte , crioient : *Avance donc , scélérat.* On arrivoit enfin sur le bord du vaisseau. Là , on trouvoit une seconde échelle , haute d'environ six pieds , par laquelle il étoit aussi difficile de descendre qu'il l'avoit été de monter par la première. Les vieillards sur-tout étoient exposés à faire une chûte dangereuse. Après être descendu , on étoit conduit par deux matelots devant le capitaine.

Le capitaine étoit assis devant un table , en habit d'ordonnance , le sabre nud à la main. A ses côtés , étoient deux officiers vêtus et armés comme lui ; à la droite et à la gauche des officiers , étoient des soldats portant la baïonnette au bout du fusil ; à la suite des soldats , étoient des matelots sans armes. Ce cortège ainsi rangé formoit un grand cercle , qui s'ouvroit pour introduire le déporté qu'on amenoit, et se refermoit ensuite. Quand le déporté étoit parvenu au milieu du cercle, on le faisoit arrêter : quatre soldats venoient se placer auprès de lui, et

tenoient la pointe de leurs sabres dirigée contre son corps. Alors le capitaine lui ordonnoit de livrer son porte-feuille. Dès qu'il avoit obéi, plusieurs matelots se jettoient sur lui : ils arrachoient la cocarde de son chapeau, en lui disant, *Scélérat, tu es indigne de porter cet ornement de nos têtes* ; ils lui ôtoient tous ses vêtemens, ne lui laissant que sa chemise (1). Après l'avoir réduit à cet état d'humiliation, ils visitoient les vêtemens qu'ils lui avoient ôtés, et le modique bagage qu'il avoit pu apporter avec lui en entrant dans le vaisseau, pour trouver l'or qu'ils supposoient y être caché ; et dans la crainte que ce métal n'échappât à leurs recherches, ils coupoient les semelles et les talons des souliers. La visite finie, ils choisissoient parmi les effets pris au déporté, une culotte, une paire de bas, un habit, un bonnet et un mouchoir, le tout de la moindre qualité : ils en faisoient ensuite un paquet, le lui jettoient à la tête, et le faisoient sortir du cercle. Le déporté alloit joindre ceux de ses confrères qui avoient déja subi cette ignominieuse épreuve : là, il n'osoit, aussi bien qu'eux, ni se plaindre ni lever les yeux.

M. le Clerc, curé dans le diocèse de St. Brieux, avoit sauvé du pillage un mouchoir des Indes, dont un coin étoit noué, et renfermoit 25 louis. Au moment où il alloit se r'habiller, un matelot apperçoit le mouchoir, et l'arrache, en disant : *Ah! scélérat, tu oses faire tort à la nation de ce mouchoir!* L'ayant dénoué, il trouve l'or caché dans le nœud, et porte le tout au capitaine. Celui-ci fait sur-le-champ mettre aux fers le respectable ecclésiastique, comme coupable d'avoir voulu voler la nation. M. le Clerc, encore nud, passa 24 heures enchaîné sur le pont du vaisseau.

(1) Plusieurs même furent complettement mis à nud.

Quand nous eûmes tous été embarqués et dépouillés, le 25 mars, les deux vaisseaux mirent à la voile, et allèrent jusqu'à la rade de l'île d'Aix, à quelques lieues de Rochefort. Ils y restèrent jusqu'au premier novembre suivant. A cette époque, ils se rapprochèrent un peu de Rochefort, et vinrent hiverner dans le port des Barques. Le premier février 1795, ils quittèrent ce port ; et revinrent à Rochefort le 5 du même mois.

Pendant ce long espace de tems, détenus à bord de ces vaisseaux, nous pûmes dire avec le psalmiste : « Nous sommes tous les jours mis à mort » pour le nom du Seigneur ; on nous regarde comme » des brebis destinées à la boucherie ». (*Ps.* 43.)

II. *Souffrances des déportés.*

Leur situation pendant le jour.

Pour séparer les déportés des gens de l'équipage, on avoit fait avec des planches une cloison sur le pont. Aux deux extrémités de cette cloison, on avoit ménagé deux portes basses et étroites. A chacune de ces portes, en-dedans de la partie du pont destinée aux ecclésiastiques, on tenoit toujours en faction un soldat, armé d'un fusil garni de sa baïonnette, d'un sabre, et d'une double paire de pistolets. Dans la longueur de la cloison, on avoit pratiqué six ouvertures, par où passoient autant de bouches de canon ; et ces canons étoient chargés à mitraille, et pointés sur l'emplacement réservé aux prêtres.

La partie du pont destinée aux déportés étoit celle où est placé le mât de beaupré. Cette partie étoit toujours mal-propre, toujours remplie de boue, toujours embarrassée par des cordages et des barriques ;

et aux côtés du mât se trouvoient deux petites loges, dans chacune desquelles on nourrissoit un cochon.

Voilà le local où 300 ecclésiastiques étoient obligés de passer toute la journée. Dans cet emplacement étroit, et que divers objets embarrassoient encore, les déportés étoient serrés les uns contre les autres, comme le sont des personnes que la curiosité a rassemblées en foule dans un même lieu. Il falloit qu'ils se tinssent toujours de bout; et la gêne d'une telle attitude se faisoit sur-tout sentir à l'heure des repas. Dans cette fatigante position, qui ne devint plus supportable que quand nous eûmes gagné de la place en perdant plusieurs de nos confrères, nous étions encore exposés à toutes les injures de l'air, à toute l'intempérie des saisons. Pendant l'été, le soleil dardoit ses rayons sur nos têtes, et nous brûloit le visage. Pendant l'hiver, des brouillards épais nous enveloppoient sans cesse, et la pluie ou la neige nous tomboient souvent sur le corps : nous éprouvâmes toute la rigueur du froid qui se fit sentir en France dans les mois de décembre et janvier. En tout tems, le roulis du vaisseau incommodoit beaucoup la plupart d'entre nous; et quand la mer étoit agitée, ce roulis, devenant alors plus fort, leur causoit de violens maux de cœur et des vomissemens qui alloient jusqu'au sang.

Leur nourriture.

La nourriture des déportés consistoit en pain, en biscuit, en viande salée, en morue, en gourganes (espèce de fèves), et en vin. Ces alimens étoient de très-mauvaise qualité; le pain, noir et moisi; le biscuit, gâté et plein de vers; la viande salée, sèche et dépourvue de suc; la morue, jaune et pourrie; les gourganes, noyées dans une grande

quantité d'eau, sur laquelle on voyoit surnager un peu d'huile rance ou de vieux oint : le vin seul étoit bon.

La distribution de ces vivres auroit été interminable, si on l'eût faite individuellement. Pour l'abréger, le capitaine l'avoit simplifiée. Il avoit partagé les déportés par tables, composées de dix convives ; et avoit donné à chacune un chef, qui, à l'heure des répas, étoit tenu d'aller chercher les vivres destinés pour sa table. Ce mot *table*, employé par le capitaine pour désigner chaque dixaine de convives, étoit bien impropre : car nos repas ne se faisoient pas sur des tables ; et il eût été impossible d'en placer une seule parmi nous, puisque nous manquions d'espace même pour nous asseoir. Il y avoit pour le service de chaque table, une gamelle, un bidon, une tasse, un couteau ; et des cuillers de bois, quand on donnoit des gourganes. La gamelle étoiet une jatte de bois, qui contenoit la viande salée, la morue ou les gourganes ; le bidon étoit un vase de fer-blanc, où l'on mettoit le vin ; la tasse, de même matière que le bidon, servoit à chaque convive pour boire à son tour la quantité de vin qui lui revenoit ; le couteau servoit au chef pour faire la répartition des vivres. Pendant que le chef faisoit les parts, la gamelle étoit soutenue par un des convives. Les parts faites et distribuées, chaque convive tenoit la sienne dans ses mains, et la déchiroit avec ses dents. Dans cette opération, il étoit à chaque instant contrarié ou même arrêté par le mouvement de ses voisins, qui éprouvoient de leur côté un inconvénient semblable ; tant on étoit gêné dans la presse où l'on se trouvoit. L'action de manger étoit donc toujours difficile et pénible ; mais elle devenoit presque impratiquable, quand on donnoit des gourganes.

Alors chaque convive tenoit la gamelle à son tour ; et les autres tâchoient de prendre avec leur cuiller un peu de ces gourganes, et de la sausse claire dans laquelle elles nageoient. Quand on avoit pris quelque chose, on ne parvenoit pas à porter le tout à sa bouche : une partie, avant d'y arriver, tomboit sur les habits.

Si encore chaque table avoit eu la ration qui étoit fixée et payée par le gouvernement, on auroit pu ne pas souffrir la faim. Mais il n'en étoit pas ainsi : car, en vertu d'un arrangement concerté entre le capitaine et le commis des vivres, chaque chef de table ne recevoit que trois livres de pain, au lieu de cinq ; quarante onces de biscuit, au lieu de soixante ; cinq mesures de vin, au lieu de dix. Le reste des alimens qui passoit par les mains des gens de l'équipage, supportoit une diminution aussi considérable. Il arrivoit de-là que le part de chaque convive étoit trop modique pour pouvoir le nourrir. Aussi avons-nous vu, plus d'une fois, quelques-uns d'entre-nous que la faim tourmentoit plus que les autres, enlever aux cochons, dont les loges étoient au milieu de nous, les gourganes de rebut et les morceaux de pain pourri qui se trouvoient dans les auges de ces animaux.

Leur situation pendant la nuit.

Le lieu où les déportés passoient la nuit, n'avoit guères plus d'étendue que celui où ils se tenoient pendant le jour. On y descendoit par une échelle si droite et si roide, que tous les jours, en descendant, plusieurs d'entre nous se faisoient aux jambes des blessures dangereures. L'air et le jour n'y pénétroient que par l'écoutille, c'est-à-dire, par l'ouverture qui servoit à descendre. Ainsi l'en-

trée seule du réduit se trouvoit éclairée d'une lueur foible ; le reste de son espace étoit constamment dans les ténèbres les plus épaisses.

Tel étoit le gîte qu'on avoit assigné à 300 ecclésiastiques. Ils s'y étendoient les uns à côté des autres, sans quitter leurs habits et sans avoir le moindre appui sous la tête.

Il y avoit, de distance en distance, des baquets placés pour l'usage de ceux qui éprouvoient des besoins pressans, et qui ne pouvoient aller les satisfaire hors de leur gîte, parce que des verrouils en fermoient l'issue. Le dortoir des déportés étoit donc un vrai cachot.

Quand on nous avoit renfermés dans notre affreux dortoir, nous avions bien de la peine à y prendre le repos que la fatigue de la journée nous avoit rendu si nécessaire. Plusieurs causes concouroient à chasser le sommeil bien loin de nos paupières. Dans l'été, nous éprouvions une chaleur étouffante : dans l'hiver, et sur-tout dans les mois de décembre et de janvier, nous sentions un froid pénètrant, sans pouvoir obtenir la moindre couverture pour nous en garantir. L'air que nous respirions étoit corrompu par l'haleine d'un si grand nombre de personnes entassées dans un si petit espace, et par l'odeur fétide qui s'exhaloit des baquets. Sous prétexte de le purifier, on venoit tous les jours, à quatre heures du matin, brûler du brai (espèce de résine) à l'entrée de notre réduit : mais cette fumigation singulière n'avoit pas pour nous d'autre effet que d'encrasser nos poumons. Une vermine abondante, engendrée par notre malpropreté involontaire, sillonnoit notre peau, dévoroit le peu de chair qui nous restoit, et suçoit jusqu'à la moële de nos os.

Après que nous avions passé dix heures dans

notre cachot nocturne, on nous en tiroit pour nous faire remonter sur le pont ; et ce déplacement nous procuroit du moins l'avantage de respirer à volonté.

Les mauvais traitemens qu'on leur faisoit.

En entrant dans les vaisseaux, nous ne nous étions pas attendus à être bien accueillis et bien traités par les soldats et les matelots. La grossièreté qu'on trouve en ceux qui n'ont pas eu d'éducation, la licence qu'on sait être familière aux militaires et aux marins, plus encore le désordre que la révolution a mis en France dans le corps social, et le bouleversement qu'elle a produit dans les conditions qui le composoient; tout cela devoit nous empêcher de croire que ces hommes à la merci desquels on nous mettoit, auroient pour nous des égards. Aussi se plaisoient-ils journellement à profaner nos yeux par leurs impudicités monstrueuses; à souiller nos oreilles par leurs discours sales, leurs chansons infâmes, leurs invectives atroces, leurs blasphêmes abominables : et nous, nous avions pitié de l'abrutissement de ces malheureux qui n'avoient plus de l'homme que la figure.

Mais nous avions espéré que les capitaines et leurs officiers auroient pour nous des procédés honnêtes, ou du moins raisonnables et justes. Pour cette fois, nous nous étions trompés. Hélas! on les avoit si étrangement prévenus contre nous! On nous avoit représentés comme de mauvais citoyens, comme les ennemis du bien public, comme le fléau de la société. Ainsi les chefs de qui l'on nous faisoit dépendre, nous ont regardés comme les balayures de la France, comme les ordures qu'elle jettoit hors de ses limites. Ils ont donc

cru devoir se dépouiller à notre égard de tout sentiment d'humanité, et ne pas nous traiter comme des hommes. Au lieu de faire de toutes les victimes mises en leur puissance un grand et unique holocauste, ils ont mieux aimé les immoler en détail. On leur avoit apparemment recommandé de nous faire mourir par degrés, et de nous faire avaler goutes à goutes le calice d'amertume. Quoiqu'il en soit, à Dieu ne plaise que nous voulions leur rendre le mal pour le mal, et que nous appellions la vengeance sur leurs têtes. A l'exemple de notre divin maître qui a prié pour ses bourreaux, nous pardonnons à nos persécuteurs leurs outrages, leurs injustices, leurs violences ; et nous demandons au Seigneur, que les mauvais traitemens que nous avons éprouvés servent d'expiation à ceux qui nous les ont faits.

Dans le tems de notre embarquement, les capitaines nous ôtèrent tous nos livres et même notre bréviaire. Ils craignoient sans doute, que les malheureux déportés ne cherchassent et ne trouvassent dans la prière un adoucissement à leurs maux. Ils nous interdisoient jusqu'au mouvement des lévres. Le capitaine du *Wasington* apperçut une fois des ecclésiastiques qui prioient tout bas, et leur dit avec fureur : *Quoi! fanatiques, je crois que vous invoquez votre Jésus! C'est en vain que vous priez ce coquin-là ; il ne sauroit vous retirer d'ici.* S'ils avoient pu etendre leur empire sur notre esprit et sur notre cœur, ils nous auroient empêché de penser à Dieu, et défendu de l'aimer.

Les railleries ameres et les sarcasmes impies ne nous étoient pas épargnés. Le capitaine des *deux Associés*, au sortir d'une orgie qui s'étoit faite à bord du *Wasington*, entra dans la partie du pont qu'occupoient les déportés ; et après avoir rassa-

sié ses yeux du plaisir de contempler leur misère, il leur dit d'un ton mocqueur : *Quoi ! scélérats, vous ne riez pas ici ! Je connois les principes de votre religion. Votre Jésus ne dit-il pas qu'on doit s'estimer heureux lorsqu'on souffre ? Goûtez donc, et savourez votre bonheur.*

Sans cesse notre patience étoit exercée par des vexations de toute espèce. On nous laissoit laver le mauvais mouchoir et la mauvaise chemise qui nous étoient restés, sans daigner nous donner ni la place, ni les ustensiles, ni le savon dont nous aurions eu besoin pour faire proprement cette indispensable lessive. On nous refusoit une aiguille et du fil pour recoudre les pauvres hardes qu'on nous avoit laissées, et qui s'en alloient en lambeaux. Des déportés qui avoient enterré quelques-uns de leurs confrères, et qui revenoient au vaisseau trempés des eaux de la pluie ou de celles de la mer, demandoient en vain, pour avoir la facilité de faire sécher leurs habits, qu'on leur rendît pour quelques heures les autres vêtemens qu'on leur avoit enlevés : ils n'obtenoient pas ce soulagement si juste. Un jour le capitaine du *Wasington* fit mettre aux fers un sergent, pour avoir donné quelques rafraîchissemens à six ecclésiastiques, qui, dans la même journée, avoient successivement mis en terre huit de leurs confrères, et reçu la pluie pendant toute la durée de cette pénible opération. Jamais il ne voulut accorder un second mouchoir et une seconde chemise à M. Cordier, ex-jésuite, âgé de 85 ans. Il enleva même à ce vieillard le bâton dont il se servoit pour soutenir sa caducité ; et en le privant de cet appui, il lui dit d'un ton railleur : *Vieux scélérat, si je te laissois cela, tu serois capable de faire la contre-révolution à mon bord....* Si un couteau ou une gamelle se perdoient

par la négligence des gens de l'équipage, la perte étoit mise sur le compte des déportés, et on leur en faisoit un grand crime. Pour les punir, on les privoit tous du vin qu'ils devoient avoir; ou bien à l'heure des repas, on refusoit à chaque chef de table le couteau dont il avoit besoin pour faire la répartition des alimens.

Quand nous osions nous plaindre de quelque mauvais traitement, ou réclamer contre quelque injustice, on répondoit à nos plaintes ou à nos réclamations par des actes de violence. Dans le mois de janvier 1795, lorsque le froid étoit si rigoureux, quatre ecclésiastiques représentèrent au capitaine du *Wasington*, qu'eux et tous leurs confrères souffroient beaucoup de la faim, parce que le commis des vivres avoit considérablement diminué leur ration. Pour toute réponse, ils furent mis aux fers pendant huit jours. Le capitaine des *deux Associés* n'étoit pas plus équitable. Au mois d'août 1794, il parut avoir pitié du sort des déportés, et leur dit : *Faites un mémoire qui expose votre situation déplorable, et je le présenterai à ceux qui peuvent adoucir vos maux.* M. de la Romagère, vicaire-général de Châlons-sur-Marne, rédigea le mémoire dont il s'agissoit, le signa avec quatorze autres ecclésiastiques, et le remit au capitaine. Celui-ci, après l'avoir reçu, vint dans la partie du pont où se tenoient les déportés, fit l'appel nominal de tous ceux qui avoient signé l'exposition de leur misère commune, et les condamna à être mis aux fers.

Les dénonciations calomnieuses que les gens de l'équipage se plaisoient à faire contre nous, étoient favorablement accueillies; et d'après ces dénonciations, on nons condamnoit sans nous avoir entendus. M. de Rouilhac, chanoine de Limoges, fut accusé

accusé par un matelot, d'avoir dit : *Si parmi mes confrères il se trouvoit cent hommes comme moi, nous viendrions bien à bout de l'équipage.* Sur le témoignage de l'accusateur seul, et sans avoir été admis à se justifier, il fut condamné par le capitaine des *deux Associés*, à être fusillé sur le pont. On lui signifia sur-le-champ son arrêt de condamnation, et on lui donna une demi-heure pour se préparer à la mort. Ce tems écoulé, il fut attaché au mât de beaupré. Avant qu'on l'exécutât, il dit aux autres déportés qui assistoient à son supplice : « Mes chers confrères, comme je suis sur le » point de comparoître devant le tribunal de Dieu, » vous devez croire que je vous dis la vérité. Je » n'ai jamais tenu le discours que l'on m'impute, » et je meurs innocent. Je vous demande le suf- » frage de vos prières ». (Voy. la note, p. 32.)

Leurs maladies.

Tant de souffrances n'avoient pas encore suffisamment épuré les ministres de Jésus-Christ et de son église : Dieu acheva de les purifier par la maladie ; et cet état fut pour eux, ce que le creuset est pour l'or.

Les hôpitaux des malades étoient établis sur de petites barques à pont, qui avoient environ 50 pieds de long sur 14 de large dans leur plus grande largeur. A l'extrêmité de chaque barque, se trouvoit une chambre destinée à loger son patron avec deux matelots, et un sergent avec quatre soldats. Le reste de la capacité, qui avoit à-peu-près 40 pieds de longueur, étoit réservé pour les malades. Cet espace avoit cinq pieds de haut dans le milieu de la barque. C'étoit-là qu'on mettoit jusqu'à cinquante malades, serrés les uns contre les autres,

étendus sur les planches, enveloppés de leurs habits ordinaires, et n'ayant ni couverture sur les pieds ni appui sous la tête. Sur ces petits bâtimens, le roulis étoit bien plus fort, bien plus incommode, bien plus dangereux que sur les vaisseaux: pour peu que la mer devînt grosse, elle agitoit violemment les barques, et les malades se trouvoient balottés sans relâche. Souvent l'eau qui tomboit sur le pont, s'insinuoit par dessous, et inondoit tout l'hôpital. Ce qui ajoutoit encore à l'horreur de la situation des malades, c'est qu'éprouvant des besoins extraordinaires que la maladie occasionnoit, et manquant de linge de rechange, ils demeuroient continuellement plongés dans l'ordure, ensorte que leurs vêtemens pourrissoient sur eux. La vermine qui les tourmentoit habituellement, s'augmentoit avec la mal-propreté : quelquefois même les vers les rongeoient tout vivans. A force d'être frotté contre les planches, tout leur dos s'écorchoit ; et les lambeaux de leurs habits se colloient sur leurs plaies sanglantes. Une odeur infecte, une odeur de mort se répandoit dans l'étroit et sombre réduit qui les renfermoit ; et jamais l'air ne pouvoit être renouvellé dans un tel hôpital.

La boisson des malades étoit une mauvaise ptisanne ou un bouillon plus mauvais encore : souvent même ils en manquoient entièrement, et souffroient les ardeurs brûlantes de la fièvre, sans pouvoir étancher leur soif. Deux prétendus chirurgiens, dont le plus âgé avoit 24 ans, paroissoient quelquefois dans les hôpitaux ; mais ces jeunes gens, par leur inexpérience, nuisoient plus aux malades qu'ils ne leur servoient. S'ils leur administroient quelques purgations, ils ne savoient pas en régler la dose ; et les médicamens qui au-

roient pu être utiles par un emploi modéré, devenoient funestes par un usage excessif.

Au mois d'août 1794, on supprima les hôpitaux établis sur les barques, pour les établir dans la petite île Madame, voisine de l'île d'Aix; et au mois de novembre suivant, on les transféra sur le rivage du port des Barques, quand les vaisseaux vinrent hiverner dans ce port. On dressa donc à terre huit tentes, et on mit trente lits dans chacune. Ainsi les malades commencèrent à avoir un lit tel quel, et ce fut un grand adoucissement pour eux: mais ils étoient très-incommodés quand il pleuvoit, car la pluie mouilloit le grabat dans lequel ils étoient couchés; d'ailleurs le régime qui avoit eu lieu sur les barques, continua d'avoir lieu sous les tentes. La peine des infirmiers se trouva considérablement augmentée par le déplacement des hôpitaux. Il falloit qu'ils fissent un bon quart de lieue, marchant dans une eau bourbeuse qui leur venoit jusqu'à la ceinture, et portant sur leurs épaules non-seulement les malades, mais encore le bois et les autres provisions qu'on envoyoit des vaisseaux tous les jours.

Les infirmiers des malades étoient leurs propres confrères. Chacun de nous ambitionnoit l'avantage de servir ses collègues, lorsque la maladie venoit les frapper: nous nous disputions le mérite de cette bonne œuvre, et l'esprit de charité excitoit parmi nous une rivalité sainte. Le frère Elie, religieux de l'abbaye de Sept-Fons, disoit, après avoir obtenu de son supérieur la permission de se consacrer au service des malades: « Je me dévoue à » cet honorable ministère. Je sais que ma santé ne » résistera pas aux peines et aux fatigues qu'il va » me causer: mais je sacrifie volontiers mes jours » pour sauver ceux de mes frères; et je mourrai

» content, si je puis racheter leur vie par ma » mort ». M. Arnaudot, jeune diacre du diocèse de Poitiers, remplit pendant long-tems avec un zèle admirable les fonctions d'infirmier. La conservation d'un seul ecclésiastique lui paroissoit un dédommagement plus que suffisant des peines qu'il prenoit, des fatigues qu'il enduroit, des dangers qu'il couroit ; et plusieurs d'entre nous durent à ses soins généreux le rétablissement de leur santé. Un jour qu'il étoit occupé à hisser les corps de huit prêtres qui venoient de mourir, pour les faire passer de la barque dans le canot, les matelots, trouvant qu'il n'alloit pas assez vîte dans ce pénible travail, l'invectivèrent avec dureté. Un mouvement de sensibilité dont il ne fut pas le maître, lui arracha ces paroles : « Vous êtes bien plus em- » pressés de venir chercher les morts pour avoir » leurs dépouilles, que vous ne l'êtes d'apporter » des remèdes pour soulager les malades ». Cette réponse fut rapportée au capitaine, qui le fit mettre aux fers pendant cinq jours : mais une punition si rigoureuse ne l'empêcha pas de reprendre avec une nouvelle ardeur ses fonctions d'infirmier. Ce diacre, en servant les prêtres à l'autel où ils se sacrifioient, espéroit être associé à leur sacrifice : mais Dieu qui l'avoit animé d'une charité si vive, ne permit pas qu'il en fût la victime.

Les malades, au milieu de leur détresse et de leurs douleurs, faisoient paroître une patience inaltérable et une résignation parfaite : ils se montroient de dignes ministres de Dieu dans les nécessités, dans les angoisses, dans les tourmens. M. Tabouillot, curé d'une paroisse de Lorraine, demandoit à boire à M. de Brigeat, doyen du chapitre d'Avranches, qui le servoit. Celui-ci répond qu'il n'a ni ptisane ni bouillon à lui donner. Le malade reprend avec une sainte vivacité : « Ah!

» il est bien juste que j'endure cette privation ;
» puisque mon adorable Sauveur a été abreuvé de
» fiel et de vinaigre ».

Ils se complaisoient dans leurs afflictions, ils s'en glorifioient, persuadés que les afflictions présentes n'ont aucune proportion avec la gloire qui sera un jour découverte en nous. On les maudissoit, et ils bénissoient ; on les maltraitoit, et ils prioient pour leurs ennemis. Aucune plainte, aucun murmure ne sortoit de leur bouche : dans leur misérable hôpital, ils demandoient, comme Jésus au jardin des oliviers, que la volonté de leur père s'accomplît en eux.

Dans leur état douloureux, ils étoient donnés en spectacle aux anges et aux hommes. Ce spectacle fit impression sur plusieurs prêtres constitutionnels qui se trouvoient parmi nous. Ces confrères, aveugles ou foibles, avoient adopté toutes les innovations qu'on leur avoit proposées, et fait toutes les démarches qu'on avoit exigées d'eux ; et pour récompense de leur soumission sincère ou simulée, ils se voyoient condamnés comme nous à la déportation, et détenus avec nous. Ce n'étoit pas là le prix dont on devoit payer leur docilité ou leur complaisance, et leurs espérances étoient bien cruellement trompées. Aussi, dans les premiers tems de notre captivité commune, ils secouoient le joug mis sur eux par la main divine, et regimboient contre l'aiguillon. Par leur mauvaise humeur, leurs mouvemens d'impatience, leurs murmures contre Dieu, ils aggravoient les maux que nous partagions avec eux, et appésantissoient la croix que nous portions ensemble. Mais à force d'avoir sous les yeux la tranquillité et la patience de leurs compagnons d'infortune, ils rentrèrent en eux-mêmes, et comprirent que notre attachement à l'église catholique

étoit le principe de cette paix et de cette résignation, qui paroissoient en nous dans l'état de santé et plus encore dans l'état de maladie : aussitôt ils abjurèrent le schisme qui les séparoit du centre de l'unité ecclésiastique, et ne firent plus avec nous qu'un cœur et qu'une ame.

III. *Mort du plus grand nombre des déportés.*

Nous étions tous les victimes du Seigneur ; il nous avoit tous placés sur l'autel : mais il ne voulut pas nous immoler tous, et son glaive se contenta de frapper la plus grande partie d'entre nous. Dans les dix mois qui s'écoulèrent depuis la fin de mars 1794 jusqu'au commencement de février 1795, les maladies nous enlevèrent à-peu-près cinq cent soixante confrères, détenus et souffrans avec nous (1).

---

(1) Voici les noms de ceux qui étoient le plus connus.

M. de Brigeat, doyen du chapitre d'Avranches.
M. d'Omonville, chanoine de Rouen.
M. de Longueil, vicaire-général de Metz.
M. de Vassimont, vicaire-général de Saint-Diez.
M. de Peret, doyen de la sainte chapelle de Bar-le-Duc.
M. de la Romagère, vicaire-général de Bourges.
M. Imbert, ex-jésuite et vicaire apostolique de Moulins.
M. Rolland, vicaire-général de Mâcon.
M. de Bonnay, vicaire-général de Mâcon.
M. de Brie, vicaire-géneral d'Arles.
M. de Cardaillac, vicaire-général de Cahors.
M. Petiniaud, vicaire-général de Limoges.
M. Foucault, archidiacre de Limoges.
P. Prieur de l'abbaye de la Trappe.

Sur leur lit de mort, c'est-à-dire, sur les planches des barques ou sur le pauvre grabat qui leur avoit été substitué, les déportés soupiroient après l'heureux moment où leur ame seroit dégagée des liens du corps, pour être réunie au Dieu créateur, au Dieu rédempteur, au Dieu sanctificatenr. M. Petiniaud, vicaire général de Limoges, ramassant le reste de ses forces, rappelloit à des confrères mourans à ses côtés, plusieurs passages de la sainte écriture analogues à leur situation commune, et leur disoit avec effusion de cœur : « La mort est un » gain pour nous. Qu'avons-nous besoin de vivre » encore ? La cité sainte de la terre est livrée au » pouvoir de ses ennemis. Ses vieillards ont été » égorgés dans les places publiques, ses jeunes » gens sont tombés sous le glaive homicide. Ses » temples sont réduits à une profonde solitude, » les instrumens de sa gloire ont été enlevés. Ses » jours de fête ont été changés en des jours de » deuil ; ses solemnités sont vouées à l'opprobre, » sa magnificence profanée, son éclat souillé, ses » honneurs anéantis. Mourons donc avec l'espé- » rance que nous allons être introduits dans la » sainte cité du ciel, et réunis à nos frères ainés qui » déja y ont été admis ; mourons avec l'espérance » que nos tribulations, qui n'auront duré qu'un » moment, opéreront bientôt en nous une gloire » éternelle ; mourons avec l'espérance que Jésus-

---

M. Gilbert, vicaire-général d'Angoulême.
M. de Richemont, vicaire-général d'Angoulême.
M. Sousy, vicaire-général de la Rochelle.
M. de Luchet, chanoine de Saintes.
M. Cordier, ex-jésuite.
P. Urbain Jacquemart, procureur - général des augustins réformés de France.

» Christ transformera un jour notre corps vil et » abject, pour le rendre conforme à son corps » glorieux ». (*Philip.* 1. *I. Machab.* 1 *et* 2. *Hebr.* 12. *II. Cor.* 4. *Philip.* 3.)

Ils prenoient avec empressement la croix informe qu'un infirmier lenr avoit faite à la hâte, et comme il avoit pu ; et, embrassant avec amour ce signe de notre salut, ils expiroient dans le baiser du Seigneur.

Dès qu'ils avoient expiré, les gens de l'équipage qui étoient présens, crioient avec une joie barbare : *Vive la nation ! A bas les calotins : quand viendra la mort du dernier de ces scélérats ?* Ce cri de triomphe se répétoit ensuite sur les vaisseaux, et se prolongeoit pendant un certain tems. On hâtoit de faire enlever le corps des morts, et de le faire enfouir dans la terre, comme un objet d'horreur et d'exécration. L'île d'Aix, l'île Madame, et le rivage du port des Barques, furent successivement le lieu destiné à la sépulture des déportés. C'étoit-là que les ecclésiastiques survivans étoient obligés de traîner sur une brouette, ou de porter sur une civière, et souvent sur le dos, chacun de leurs confrères décédés. Le transport fait, ils creusoient la fosse ; et, avant d'y déposer le corps qu'ils avoient apporté, ils étoient tenus, sous peine d'être fusillés, de le dépouiller entièrement, et de le réduire à une nudité absolue. Quatre soldats et autant de matelots, qui assistoient à l'inhumation, se jettoient sur les dépouilles du mort, et partageoient entr'eux ce modique butin. Tandis qu'ils faisoient leur partage, ils disoient à ces ecclésiastiques affligés qui mettoient leur confrère dans la fosse, et recouvroient de terre son corps dépouillé : *Scélérats, est-ce que vous avez la vie plus dure que celui-ci ? quand viendra donc votre tour ?*

Frères bien-aimés, c'étoit ainsi que nous étions forcés de vous rendre les derniers devoirs ; c'étoit-là toute la pompe funèbre qu'il nous étoit permis de faire en votre honneur. Nous ne pouvions qu'arroser de larmes le coin de terre où nous déposions les restes de votre mortalité, et prier dans le secret du cœur pour le repos de vos ames immortelles. Chers collègues, Dieu sait combien il nous en coûtoit de vous perdre, et combien la séparation nous paroissoit cruelle. Il nous sembloit qu'on nous arrachoit une partie de nous-mêmes, et nos cœurs faisoient de violens efforts pour vous suivre. Sans cesse de nouvelles pertes nous causoient de nouveaux regrets, et à peine pouvions-nous suffire à les pleurer toutes.

Cependant, parmi ces angoisses, Dieu répandoit une douce consolation dans nos ames. Nous ne pouvions nous empêcher de regarder votre mort comme précieuse aux yeux du Seigneur, et nous aimions à penser que vous jouissiez déjà du bonheur promis à ceux qui souffrent persécution pour la vérité. Dans cette confiance, tous nos cœurs vous disoient : « Athlètes de Jésus-Christ, vous avez » bien combattu, et vous êtes parvenus au terme » de la carrière, sans que votre foi ait été ébran- » lée ; nous espérons qu'en paroissant devant le » juste Juge, vous aurez reçu de ses mains la cou- » ronne de justice. Le fondement de notre espoir » est dans la ressemblance que vous avez eue avec » Jésus, qui est le souverain prêtre, le prince » des pasteurs, le chef de toute l'église. Serviteurs » de ce Dieu qui s'est rendu pauvre, vous avez été » revêtus de ses livrées. Disciples de ce Dieu qui » s'est fait l'homme de douleurs, vous avez porté » sa mortification dans vos corps, et la marque de » sa croix sur vos membres. Ministres de ce Dieu

» abandonné par ses apôtres et par son père à la
» la fin de sa vie mortelle, vous avez été, dans
» vos derniers jours, rejettés par vos concitoyens,
» et bannis du sol qui vous avoit vus naître. Asso-
» ciés au sacerdoce de ce Dieu qui est tout-à-la-fois
» sacrificateur et victime, vous avez pendant long-
» tems immolé l'hostie sainte, et vous avez fini
» par vous immoler vous-mêmes comme une hos-
» tie d'agréable odeur. Le Père céleste vous a rendus
» semblables à son divin Fils ; il doit donc vous
» glorifier avec lui. Nos persécuteurs, en vous
» voyant mourir, ont cru que vous mouriez pour
» toujours, et votre sortie de ce monde leur a paru
» être un véritable anéantissement : mais vous vivez
» en présence du Seigneur, et la mort n'a plus
» d'empire sur vous. Maintenant donc que vous
» êtes entrés en possession du royaume auquel nous
» sommes tous appelés, souvenez-vous de vos
» compagnons de captivité, qui sont encore dans
» les fers. Maintenant que vous êtes parvenus à
» notre commune patrie, souvenez-vous de vos
» frères, qui demeurent encore dans ce lieu d'exil,
» dans cette vallée de larmes, sur cette terre qui
» dévore ses habitans. Demandez à Dieu pour nous,
» qu'il abrège notre pélerinage, ou qu'il nous donne
» la force d'en supporter la prolongation. Deman-
» dez-lui que ceux qui ont été associés à vos souf-
» frances, le soient aussi à votre félicité ; et, puisque
» notre père a voulu que ses enfans fussent, pour
» un tems, séparés les uns des autres, demandez-
» lui qu'il les réunisse bientôt dans son sein pa-
» ternel. »

IV. *Débarquement du reste des déportés, leur translation à Saintes pour y être reclus, leur bonne réception et délivrance en cette ville.*

A la fin de novembre 1794, la convention nationale, informée de notre malheureux état, avoit ordonné qu'on nous mît à terre, et avoit renvoyé l'exécution de son décret aux autorités constituées de Rochefort. Mais ces autorités étoient encore, en grande partie, composées des hommes sanguinaires qui avoient été mis en place pendant la tyrannie de Robespierre. Voulant donc prolonger nos souffrances, elles retardérent l'exécution du décret qui nous étoit favorable ; et, pour avoir droit de nous retenir sur les vaisseaux, elles dirent qu'elles n'avoient pas de local prêt à nous recevoir, et qu'il falloit prendre le tems d'en préparer un. Ce délai nous fut bien funeste : car il nous fit passer sur les vaisseaux le rigoureux hiver qui vint affliger la France ; et l'excès du froid, comblant la mesure de nos maux, causa la mort de beaucoup d'entre nous.

On resolut enfin de nous envoyer à Saintes. En conséquence, le premier février 1795, les deux vaisseaux quittèrent le port des Barques ; et, le 5, ils arrivèrent à Rochefort, où ils ne ramenoient que 228 déportés, petit reste échappé aux ravages de la mort. Le lendemain, on nous fit sortir des vaisseaux ; et on nous fit entrer dans plusieurs petites barques à pont, qui nous conduisirent le même jour à Tonnay-Charente. Nous y passâmes la nuit, entassés dans nos barques ; et, dans la matinée suivante, nous fûmes mis à terre.

Quinze charrettes attelées de bœufs, que le gou-

vernement avoit fait tenir prêtes, se chargèrent de nos malades et de nos infirmes ; et ceux d'entre nous qui pouvoient encore marcher, se mirent à la suite : trente gendarmes furent commandés pour nous escorter. Nous nous mîmes en route, et nous allâmes coucher à Saint-Porchaire. Nous reçûmes tout le jour une très-forte pluie ; et, pour passer la nuit, nous fûmes déposés sur le pavé d'une église. On eut cependant quelqu'égard à notre situation ; et plusieurs grands feux furent allumés autour de nous, pour faire sécher nos habits et réchauffer nos membres. Mais une épaisse fumée remplit bientôt notre misérable gîte, et il nous fut impossible de nous délivrer de l'humidité et du froid qui avoient pénétré jusqu'à la moële de nos os.

Le jour parut enfin, et nous poursuivîmes notre voyage. La pluie, qui n'avoit pas cessé pendant la nuit, continuoit encore quand nous nous mîmes en chemin ; et elle nous accompagna jusqu'à Saintes, où nous arrivâmes à onze heures du matin.

Malgré le mauvais tems, la curiosité avoit rassemblé sur notre passage une foule nombreuse de spectateurs. Ils virent défiler, sous leurs yeux, les quinze charrettes remplies de nos malades et de nos infirmes, lesquelles étoient suivies de ceux d'entre nous qui alloient à pied, et des gendarmes qui nous escortoient. Nos haillons dont la pluie avoit détrempé tous les lambeaux, notre tein livide, nos joues creuses, notre corps décharné, tout en nous témoignoit l'affreuse misère à laquelle nous avions été réduits. Ce triste spectacle émut vivement tous ceux qui en étoient témoins : ils ne purent retenir leurs larmes, en voyant arriver parmi eux des hommes à demi-morts, des squelettes qui ne conservoient plus qu'une peau sèche et collée sur les os, des cadavres qu'animoit à peine un foible souffle de vie.

Nous fûmes déposés dans la vaste maison qu'habitoient ci-devant les religieuses bénédictines de Notre-Dame, pour y demeurer reclus tant qu'il plairoit au Seigneur de le permettre. Là, un lit de paille étoit préparé pour chacun de nous. Mais la divine providence qui vouloit faire cesser nos maux, nous avoit conduits dans une terre bénite, où la charité, cette aimable fille du ciel, a établi son séjour de prédilection. Les habitans de Saintes vinrent à notre secours avec un empressement si vif, avec un concert si unanime, qu'en peu de tems nous fûmes tous pourvus de couchette, de matelats, de draps, de couvertures, de table, de chaises, et d'autres meubles nécessaires. Nous manquions de vêtemens et de linge, on se hâta de nous en fournir. Après que ces précieux services nous eurent été rendus avec le désintéressement le plus parfait, on établit en notre faveur une distribution journalière et copieuse d'alimens de la meilleure qualité; on y joignit les médicamens dont nos malades avoient besoin.

Une émulation générale animoit tous les citoyens à nous faire du bien, et les plus pauvres même étoient jaloux de concourir à la sainte prodigalité qui nous concernoit. Un journalier de la ville vint à notre maison de réclusion, s'adressa à monsieur du Pavillon, vicaire-général du diocèse, et lui dit: *Monsieur, mon travail me met en état d'acheter tous les jours deux bouteilles de vin pour mon usage, et celui de ma femme et de mes enfans; permettez que je dispose d'une en faveur d'un déporté.* L'offre de cet excellent homme fut accueillie comme elle méritoit de l'être.

Pour sentir tout le prix du dévouement universel dont nous étions l'objet, il faut savoir que les vivres étoient alors très-rares et très-chers à Sain-

tes. Mais les généreux habitans faisoient tous les sacrifices nécessaires pour nous en procurer abondamment : ils se privoient d'une partie de leur subsistance, pour que la nôtre fût entière.

Le zèle infatigable du bon peuple qui prenoit soin de nous, sa constante sollicitude, ses largesses continuelles, nous firent recouvrer nos forces avec une promptitude presque miraculeuse : le sang commença à remplir nos veines que la disette avoit épuisées ; et les traces profondes que de longues souffrances avoient imprimées sur nos corps, s'effacèrent presqu'entièrement. Nos malades furent bientôt rappellés des portes de la mort, et rendus a la vie.

Nos bienfaiteurs nous avoient meublés, vêtus, nourris, soulagés en toute manière, et presque ressuscités : ils couronnèrent tous leur bienfaits, en obtenant du comité de sûreté générale que la liberté nous fût rendue. Cet évenement si heureux pour nous, fut un vrai triomphe pour eux : ils éprouvèrent encore plus de joie en nous annonçant la nouvelle de notre délivrance, que nous-mêmes en l'apprenant. Quand le moment de nous séparer d'eux fut arrivé, ils ne voulurent pas nous laisser aller, sans nous avoir donné l'argent qui nous étoit nécessaire pour les dépenses de la route.

Vertueux habitans de Saintes, peuple compatissant et généreux, telles sont les œuvres de miséricordes que vous avez pratiquées à notre égard. Vous avez vu les prêtres de votre religion éprouvants des besoins de tout genre, et vous les avez soulagés. Vous les avez vus réduits à une nudité presqu'entière, et vous les avez revêtus. Vous les avez vus tourmentés de la faim, et vous les avez nourris. Vous les avez vus travaillés de maladies, et vous les avez soignés. Vous les avez vus déte-

nus dans une prison ; et non contens de les visiter et de les assister, vous leur avez procuré la liberté. Après tant de bienfaits répandus sur les oints du Seigneur, il vous a semblé que vous aviez encore trop peu fait pour eux ; vos inépuisables libéralités, qui avoient satisfait à leurs nécessités présentes, se sont étendues jusqu'à leurs besoins futurs. Vous n'avez pas voulu recevoir leurs adieux, sans leur fournir des ressources pour la route qui leur restoit à faire; et vos dons les ont conduits jusqu'au lieu de leur destination. Rien n'a pu vous empêcher de suivre jusqu'à la fin les mouvemens de la charité de Jésus-Christ, qui vous pressoit de secourir ses ministres : les railleries, les injures, les menaces des ennemis de l'église, n'ont pas été capables de réfroidir votre zèle, ni de rallentir le cours de vos bonnes œuvres. Ces hommes sans pitié marquoient vos noms sur des listes de mort, mais le Dieu de toute bonté les inscrivoit sur le livre de vie.

Oui, nos très-chers frères, vous avez dilaté les entrailles des saints, que de longues angoisses avoient resserrées : vous leur avez procuré un repos qu'ils n'espéroient plus goûter. Leur ame s'est épanouie; elle s'est livrée à un sentiment qu'elle ne connoissoit plus, a la satisfaction de trouver encore sur le sol de la France des cœurs sensibles aux malheurs d'autrui. Depuis long-tems ils buvoient dans le calice de la tribulation : dès qu'ils ont été arrivés dans l'enceinte de vos murs, ils ont été inondés d'un torrent de délices.

Vous tous qui avez été nos consolateurs, nos bienfaiteurs, nos libérateurs, que vous rendrons-nous pour la tendre commisération que vous nous avez témoignée, pour les charitables soins que vous nous avez prodigués, pour les abondantes lar-

gesses dont vous nous avez comblés ? Comment nous acquitterons-nous du tribut de reconnoissance que nous vous devons à tant de titres ? Ah ! nous ne pouvons pas répondre à votre générosité par des bienfaits réciproques, puisque Dieu nous a ôté toutes nos possessions en ce monde. Mais, dans notre dépouillement, il nous reste le cœur pour vous aimer d'un amour éternel : il nous reste la bouche pour vous bénir à la face du ciel et de la terre ; pour vous souhaiter toutes sortes de prospérités, les biens de la nature et les dons de la grace, la félicité de la vie présente et le bonheur de la vie future. Puisse toute l'église catholique être informée des aumônes que vous avez versées avec tant de profusion dans le sein de ses prêtres souffrans, et les célébrer avec nous à jamais !

Note pour la page 17.

Le P. Bourdon, gardien des Capucins de Rouen, est attaqué d'une fièvre violente, qui oblige ses compagnons de le lier avec leurs mouchoirs, pour se garantir des funestes effets de son transport. Le chirurgien appellé déclare que le malade est sans fièvre, et que les discours extraordinaires qu'il tient, sont la preuve d'une conspiration tramée par les déportés. Le capitaine des *deux Associés* convoque le jury militaire. Déja on propose de fusiller tous les ecclésiastiques qui sont à bord du vaisseau. Un seul officier arrête cette affreuse précipitation, en disant qu'il faut constater l'existence du complot, et préalablement mettre aux fers le prétendu malade : cet avis prévaut. Le P. Bourdon est chargé de chaînes ; et après avoir passé le reste du jour à se meurtrir avec ses fers, il expire au milieu de la nuit dans des tourmens affreux.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPART.
rue Thionville, n°. 44.